

CANADA  
Province de Québec  
District de Québec  
No division : 18-Terrebonne  
No cour : 700-11-013149-127  
No dossier : 41-1598918

COUR SUPÉRIEURE  
En matière de faillite et d'insolvabilité

**Procès-verbal de la première assemblée des créanciers (continuité suite aux reports du 27 septembre 2012, 16 octobre 2012 et 31 octobre 2012)**

Dans l'affaire de la proposition de <b>9135-2310 Québec Inc.</b>		
Endroit de l'assemblée Via conférence téléphonique	Président de l'assemblée Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP RSM RICHTER INC.	
	Date de l'assemblée 7 novembre 2012	Heure de l'assemblée 11 H 00

**I. PRÉSENCES**

Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP, Syndic.  
Me. Gervais, représentant légal de Placement J.M.F.

**II. QUORUM**

Le président constate le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

**III. VOTE SUR L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

- Le syndic informe l'assemblée que tous les documents n'ont pas été soumis par le créancier garanti;
- Me. Gervais, propose d'ajourner l'assemblée le temps que les documents sur les suretés soient produit par le créancier;
- Le président de l'assemblée demande de voter sur l'ajournement;
- L'ajournement est accepté à 100% par les créanciers présents et ayant droit de vote.

**IV. LEVÉE D'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ajournée et une nouvelle assemblée sera convoquée dès que les documents auront été reçus et examinés par le syndic.

L'assemblée est levée à 11h15



Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP  
Administrateur, agissant à titre de président